

A BUSSY-SAINT-GEORGES, VIVRE SA FOI DANS LA PAIX ET L'HARMONIE

Novembre 2021



Les enfants de la paix 2021

© photo montage Elise Chantin

Edito

Les enfants sont les meilleurs ambassadeurs de la paix

Le 20 novembre est chaque année la Journée mondiale des Droits de l'Enfant par l'ONU. Le troisième gala de l'Esplanade des Religions et des Cultures, qui a eu lieu le 20 novembre 2021, a été consacré aux Droits de l'Enfant. Avec une vingtaine d'enfants des diverses communautés, un spectacle sur ces droits a été proposé au début du gala. Déjà en 2019, une pièce de théâtre sur l'histoire de la reine Esther dans la Bible avait été montée avec des enfants de plusieurs religions. Au moment où la ville de Bussy

St Georges vient d'être désignée par l'UNICEF comme « Ville amie des enfants », nos communautés, réunies dans l'Esplanade des Religions et des Cultures, sont heureuses de participer ainsi à ce mouvement de fraternité en vue de faire avancer la paix. Oui, nous sommes convaincus que les enfants sont les meilleurs ambassadeurs de la paix, le gala du 20 novembre l'a montré. Nous avons demandé à un représentant de chacune des communautés de parler de la façon dont

les Droits de l'Enfant sont appréhendés dans leur communauté. Les entretiens ont été réalisés par Luigi Changivy. Vous le verrez, toutes les religions ont une attitude commune vis-à-vis des enfants, à partir de leurs traditions propres.

Les responsables de l'association de l'Esplanade des Religions et des Cultures



" Être croyant, c'est être une personne d'avenir "

Entretien avec Père Michel Besse, prêtre de la paroisse catholique de Bussy Saint-Georges. Le père Michel Besse est aussi volontaire permanent du mouvement ATD Quart Monde.



Père Michel - Pour les Conciles, depuis des siècles, la personne humaine est une unité indissociable depuis sa conception jusqu'à la fin de sa vie. Donc, l'enfant est bel et bien la même personne qui devient un jeune puis un adulte. Pour l'Eglise, le devoir des pouvoirs publics et spirituels est de défendre la dignité de cette personne unique et indivisible dans toutes les étapes de sa vie.

En ce sens, les droits de l'homme et les droits de l'enfant s'enracinent dans cette même dignité. L'Eglise a salué et accompagné les pionniers des droits de l'enfant dès les années 1920 comme le Père Gaston Courtois, fondateur entre autres de l'Action Catholique des Enfants, ou encore Janusz Korczak qui s'est occupé de la cause des enfants, jusqu'à les accompagner dans les camps où il fut exterminé avec eux. Il a été considéré comme précurseur de la convention des droits de l'enfant.

" Face à ses abus et crimes, l'Eglise invoque les Droits de l'Enfant pour que s'exerce la justice "

Le Vatican a été parmi les premiers à signer la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) en 1989.

Pour l'Eglise, le combat pour les droits de l'enfant est uni à celui des droits de l'homme. Ce qui mène

l'Eglise aujourd'hui, face à ses propres abus et crimes, à invoquer les Droits de l'Enfant pour que s'exerce la justice, même pour ses membres et responsables afin de toujours garantir la dignité des victimes.

Dans ses actions éducatives, humanitaires et sociales, l'Eglise contribue à l'effort collectif pour l'accès des enfants et de tous aux droits fondamentaux.

L'article 9 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant consacre le droit des enfants à grandir dans leur famille. Cela donne une mission importante et prépondérante aux adultes qui vivent dans le foyer. La parole des Evangiles : "Les derniers seront les premiers" s'applique bien aux devoirs des adultes de toujours considérer les plus petits comme premiers servis.

" Le droit à se projeter dans l'avenir et à imaginer son futur librement "

Nous avons réalisé, avec le concours d'Astrapi (Editions Bayard) des interviews d'enfants à propos de leurs différents droits. L'article 14 de la CIDE qui mentionne le droit à se projeter dans l'avenir et à imaginer son futur librement a été qualifié par beaucoup de jeunes comme l'espace où vivre leur religiosité. "Être croyant, c'est être une personne d'avenir" nous a dit un des enfants interviewés. J'ai trouvé ce propos édifiant.



Gala pour la Paix 2018

© photo Eric Braire

Nous avons appris qu'en France 800 000 personnes vivent dans des foyers insalubres ; 52% de ces personnes sont des enfants ! La découverte de ces chiffres a été pour nous comme une interpellation. Que pouvons (devons) nous faire pour combattre ce déni d'avenir pour ces enfants ?

Les croyants ont, comme tout citoyen, un devoir envers les pouvoirs publics pour leur rappeler la signature qu'ils ont apposée à cette Convention Internationale des Droits de l'Enfant il y a 30 ans.

Au-delà, de par le monde, et pour de multiples raisons, des millions d'enfants ne sont pas déclarés à l'état civil, en contradiction avec l'article 7 de la CIDE. L'UNICEF dénombre 230 millions d'enfants dans ce cas. Ils sont directement menacés par des chefs de guerre, de bandes du crime organisé qui profitent de leur difficulté à être scolarisés.



Gala pour la Paix 2015

© photo DR

Bussy Saint-Georges est une ville nouvelle habitée par une grande proportion d'enfants et de jeunes. Si l'on s'en tient au Droit et à sa lecture littérale, l'enfant est objet mais pas sujet du droit. Les adultes organisent la vie de la cité en leur lieu et place, pour leur épanouissement, bien évidemment. Il faudrait que nous fassions évoluer notre vision pour les mettre davantage en situation de sujets, de participants "écoutés". C'est la chance de l'Esplanade des Religions et des Cultures de faire écho, cette année en faisant la promotion des droits de l'enfant ●

" L'enfant est un adulte en devenir "

Entretien avec Claude Windisch, représentant de la communauté juive de Bussy Saint-Georges. Claude Windisch a été le premier Président de l'association de l'Esplanade des Religions et des Cultures en 2017-2018.



Claude Windisch – Dans la religion juive, s'il n'y a pas de traité spécifique à l'enfant, tout est centré sur lui. L'enfant est le maillon indispensable dans la chaîne de transmission du patrimoine culturel et religieux du peuple juif. Il en a toujours été ainsi et, tous les ans, le soir de la pâque juive, l'histoire de la sortie d'Egypte est lue aux enfants au temps présent "Nous sommes sortis d'Egypte...". Les plus petits, ceux qui ne savent pas encore lire, sont incités à questionner les adultes : "Pourquoi ce soir est différent des autres soirs ?", "Pourquoi ce soir on ne mange pas de pain ?"... Le père de famille ou le rabbin répondent et expliquent. L'enfant est incité à s'interroger, à s'étonner, à avoir l'esprit critique et libre. Son identité se construit à partir de sa capacité à s'interroger et à interroger le monde qui l'entoure. L'enseignement prodigué aux enfants est axé sur le développement de leur libre arbitre sans en faire des enfants rois car ils n'ont pas de responsabilités. En particulier, leur sont enseignés les 7 Commandements principaux et universels de La Loi juive (qui en compte 613) parmi lesquels on retrouve le respect des droits et de la propriété d'autrui, le respect de la justice, le respect de la vie humaine, la nécessité de ne pas causer de souffrances à quelque créature que ce soit, l'aide et l'accueil de l'autre... L'enfant est un adulte en devenir. En ce sens, la Loi juive considère qu'une

société solide passe par la considération du potentiel des enfants et est en phase avec les textes de la CIDE qui considèrent que "Le développement sain des enfants est crucial pour l'avenir de toute société".

Le travail des enfants est interdit dans la loi juive car il faut leur préserver la disponibilité de grandir et de se développer. C'est exactement ce que l'on retrouve à l'article 32 du texte de la CIDE : "Le travail des enfants est interdit. ... Les jeunes admis au travail, en accord avec l'âge légal, doivent bénéficier de conditions de travail adaptées à leur âge et être protégés contre l'exploitation économique ou contre tout travail susceptible de nuire à leur sécurité, à leur santé, à leur développement physique, mental, moral ou social ou de compromettre leur éducation...".

" L'enfant est incité à s'interroger, à s'étonner, à avoir l'esprit critique et libre "

A leur majorité religieuse, Bar mitsva (13 ans) pour les garçons et Bat mitsva (12 ans) pour les filles, les enfants deviennent responsables selon la loi juive (la Halakha) et auront reçu un enseignement qui doit leur permettre de se déterminer, d'agir et, notamment, de savoir que l'on doit respecter au premier chef la loi du pays où l'on vit. Dans le Talmud de Babylone, il est ainsi écrit : "La Loi du pays est la Loi" ; car, si la CIDE met bien en évidence les droits des enfants, il faut également considérer leurs devoirs.

Si, précédemment nous parlions d'enseignement, il faut considérer la question de l'éducation. L'éducation passe par la famille. Un enfant a le droit de vivre dans sa famille, qui lui assure protection, et d'en recevoir une éducation parallèle et en adéquation avec les enseignements de la religion juive. Le rôle de la mère est primordial dans l'éducation, et l'identité religieuse de l'enfant lui est transmise par la mère. Bien entendu, le père assure également l'éducation

des enfants et, notamment, comme nous en avons parlé plus haut, dès leur plus jeune âge lors des événements religieux comme ceux de la Pâque juive.

Au-delà de la famille, il y a toutes les institutions religieuses et publiques de notre pays qui répondent aux lois de la République et auxquelles doivent se conformer les familles dans le cadre du respect des droits de l'enfant. Ces règles viennent compléter, quand elles ne les recourent pas, celles qui prévalent dans la religion juive.

Il est important que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, il y a déjà 30 ans, ait formalisé un texte qui énumère les droits de l'enfant. Ce texte sert de référentiel pour faire évoluer les mentalités dans des zones ou pays où il y a encore des progrès à faire. Il sert également de référentiel à nos sociétés modernes où il existe encore des dérives ou excès.

Je suis bien conscient qu'il faut du temps pour évoluer. Dans certains pays, les enfants n'ont pas de droits. Nous devons tous travailler ensemble pour les aider à évoluer. C'est aussi le rôle de nos dirigeants politiques.

Nous sentons bien à Bussy Saint-Georges, à travers cette expérience de l'Esplanade des Religions et des Cultures, que nous sommes tous, dans nos différentes communautés, au diapason pour promouvoir la justice et, en conséquence, protéger l'enfant et ses droits naturels qui sont des droits fondamentaux ●



Gala pour la Paix 2015

© photo DR

" Les enfants sont notre espoir "

Entretien avec Miaoda, Vénérable du temple bouddhiste Fo Guang Shan à Bussy Saint-Georges. La Vénérable Miaoda, représentant la communauté bouddhiste a été présidente de l'association de l'Esplanade des Religions et des Cultures en 2019.



Vénérable Miaoda - Le bouddhisme est une religion pour les jeunes car ils seront amenés à prendre en charge le futur. Ils doivent recevoir les enseignements et notre Vénérable Maître Hsing Yun y attache une grande importance. De son vivant, Bouddha demandait à ses disciples de ne jamais manquer d'égards envers les "petits". Nous pouvons illustrer cette préoccupation en parlant des quatre petits que l'on ne peut, en aucun cas, négliger dans la religion bouddhiste. Le premier est la "petite flamme", l'étincelle qui peut embraser des prairies entières et causer des grands désastres. Le deuxième est un "petit dragon" qui peut devenir grand et bouleverser le ciel et la terre et soulever la tempête. Le troisième est le "petit prince" qui peut devenir un puissant souverain et apporter le bonheur pour le peuple, mais aussi le malheur. Le quatrième est le "petit novice" qui, un jour, en s'instruisant peut devenir un Maître capable d'enseigner la foi et la religion. La considération vient de l'histoire d'un roi qui, venant faire une offrande, aperçut dans l'assemblée un jeune novice qui manifestait des pouvoirs surnaturels. A compter de ce jour-là, le roi décida de toujours considérer les moines et moniales avec égard, même s'ils étaient jeunes. Cela signifie, d'une façon générale, qu'il faut s'occuper des petites choses (étincelles, fuites d'eau...) car elles peuvent évoluer/grandir et devenir importantes. Cela signifie,

en particulier, qu'il faut s'occuper des tout-petits car, tant qu'ils le sont, il est possible de les éduquer et de leur prodiguer des enseignements. C'est à ce moment qu'il le faut et que l'on peut leur transmettre les bonnes valeurs. Être petit est une étape de la vie. Les enfants sont notre espoir. Il faut soigner les vieux et prendre soin des petits. Les petits sont riches d'avenir. Ce qu'on appelle aujourd'hui "petit", est porteur d'immenses espoirs.

"Les enfants sont notre espoir, il faut soigner les vieux et prendre soin des petits"

Concrètement, la religion bouddhiste propose quelques principes à observer pour considérer les enfants et aussi des principes que doivent apprendre et connaître les enfants, pour leur propre sauvegarde. Ces principes sont enseignés dans les familles et aussi dans les structures religieuses qui accompagnent l'éveil et l'éducation dispensés par les familles et les institutions scolaires. Ces principes sont expliqués et je vais en citer quelques-uns :

"Enseignons aux enfants de cultiver la gratitude"

- Maintenir la dignité des enfants. L'enfance étant une étape initiale de la vie, elle est fondamentale et fondatrice. Aussi, il est important que leur dignité ne soit pas malmenée à cette étape car les répercussions dureront durant leur vie entière. Les familles et le monde adulte ont la responsabilité de veiller à préserver cette dignité présente et, donc, fu-

ture. Nous retrouvons cette notion de préservation de la dignité des enfants dans les articles 32 à 36, notamment, de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant où il est question de les protéger contre l'exploitation économique, sexuelle, militaire et toutes formes de commerce dont ils pourraient faire l'objet.

- Enseigner aux enfants de cultiver la vertu de la gratitude et de la reconnaissance envers la famille et les maîtres. La politesse fait partie de ces valeurs. Au-delà, il faut enseigner aux jeunes la considération de tous, quelle que soit la condition sociale, familiale ou professionnelle.

- Enseigner aux enfants à être courageux et à ne pas craindre l'erreur. Apprendre de ses erreurs est une condition du progrès. Être corrigé n'est pas une sanction, mais une indication vers l'amélioration. Parallèlement, il faut respecter le caractère des enfants, les éduquer pour les amener à ce que veulent les adultes sans les "forcer" car l'acceptation est un fondement qui permet d'avancer.

La CIDE a formalisé un texte qui est très utile et qui reprend des concepts qui existent, au préalable, dans un certain nombre de cultures et de religions. Ce texte peut être une aide et il vient en complément des préceptes qui prévalent déjà.

"Enseignons aux enfants à être courageux et à ne pas craindre l'erreur"

Cependant, tous les enfants ne vivent pas toujours dans des conditions où ces types d'enseignement peuvent leur être dispensés. Au Brésil, à Taiwan, Fo Guang Shan a accueilli de nombreux enfants miséreux pour leur proposer une éducation qui leur permette de sortir de leur condition. Il ne leur est pas demandé de devenir bouddhistes ou de prier. C'est une action caritative. Fo Guang Shan a mis en place, sur ses propres fonds, des



Gala pour la Paix 2018

structures pour tenter de donner à des enfants un espoir, un avenir ou un minimum d'enseignements avec des professeurs pour les mener vers une vie normale. Les enfants devraient avoir une vie normale pour se développer. Cette nécessité est bien formulée dans l'article 32 de la CIDE : "L'enfant doit être protégé contre l'exploitation économique et ne doit être contraint à aucun travail comportant des risques pour sa santé, son éducation et son déve-

loppement physique, mental, spirituel, moral ou social".

Au fur et à mesure des années, je vois qu'il y a beaucoup d'enfants, de jeunes à Bussy Saint-Georges. Il nous faut faire en sorte de les prendre davantage en compte, les faire participer et les amener à élargir leurs connaissances et à découvrir les autres cultures. En général, le cadre des enfants est familial et scolaire. L'association de l'Espla-

nade des Religions et des Cultures (ERC), qui a cette conscience, a un rôle à jouer dans le partage de la culture et de l'éducation. C'est important pour le futur, pour la société de demain. L'association a organisé en 2019, par exemple, les Jeux de l'Esplanade où des enfants ont été amenés à courir pour l'Amazone, une expérience de rencontre, de partage autour d'une cause commune ●

" Vos enfants prophétiseront "

Entretien avec Romy Legrand, Pasteure de l'Eglise Protestante Unie de Lagny/Chelles/Marne-La-Vallée. Romy Legrand a pris ses fonctions en août 2019..



Romy Legrand – Les enfants, les jeunes, sont très importants dans la religion protestante. Tout d'abord, en protestantisme, il faut considérer une souveraineté absolue des écrits bibliques qui sont sources productives de valeurs. L'Eglise Protestante, sur ces bases, accompagne chacun, jeunes et moins jeunes, dans la formation de leur jugement personnel et accorde une grande importance à l'esprit critique. Elle respecte le cheminement personnel dans un esprit de liberté et de confiance. Nous sommes tous en chemin. la Bible stipule que seul Dieu est juge. L'Eglise Protestante enseigne le salut par la foi et non par les œuvres. Le salut est une grâce. La foi est une réponse libre à l'appel de Dieu. Aucune vie n'est absurde ou inutile. Chaque être humain est précieux aux yeux de Dieu, petit ou grand. Ces valeurs, et d'autres, sont au cœur

de notre projet éducatif à transmettre à la jeunesse ; chacun a sa place, a le droit de s'exprimer, de critiquer, de partager. Nous souhaitons promouvoir des êtres humains libres et en paix, apprendre à être soi avec les autres, les valeurs de gratuité, de partage, de don, de solidarité, du respect de l'environnement, un monde où les mots échangés ont de la valeur, où il est normal de s'engager et de tenir ses engagements pour mener à bien les projets communs (conjugaux, professionnels, associatifs...). En protestantisme, il ne s'agit pas d'érudition mais d'une formation de l'esprit. Que l'esprit soit encouragé et entraîné à raisonner, discerner, argumenter. Il s'agit de former un être libre parce qu'affranchi ou bien en capacité de s'affranchir ou de se protéger de tout asservissement spirituel, idéologique, politique. Cette préoccupation à protéger rejoint, en partie, celle de l'article 32 de la CIDE qui précise que l'enfant doit être protégé. Il doit, notamment, être "protégé contre l'exploitation (économique) et n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social ".

"Aux époques de persécution des enfants étaient enlevés à leurs familles"

Le principe premier est la transmission. L'enseignement reçu passe par la famille. Très tôt, dans le protestantisme, la famille a été le premier

vecteur d'enseignement. L'histoire éclaire sur ce point : aux époques de persécution, des enfants étaient enlevés à leurs familles qui devaient parfois s'exiler. Le culte protestant fut interdit. Aussi, les familles ont très tôt assuré le rôle d'enseignement pour protéger les enfants. Cette partie de l'histoire a des proximités avec celle du judaïsme et les protestants ont, ainsi, protégé des enfants juifs durant la seconde guerre mondiale. La famille est un maillon essentiel de la communauté protestante.

"Vos enfants prophétiseront, vos anciens auront des rêves"

La communauté est, au-delà, une institution importante pour l'enseignement et la protection des enfants, des jeunes. Des événements/activités sont organisés comme des week-ends d'église, des camps, des week-ends de connexion, des activités d'éclaireurs unionistes (équivalent des scouts).

Le synode national d'Orléans 2011 de l'Eglise Réformée de France s'inscrivait dans la perspective de s'interroger et de donner toute leur place aux jeunes avec pour titre : " Vos enfants prophétiseront, vos anciens auront des rêves ! ". Les enfants sont un enjeu majeur. Ce ne sont pas seulement les adultes de demain mais des êtres à part entière aujourd'hui. Nous ne préparons pas l'église de demain, nous sommes dans l'église d'aujourd'hui. C'est le rôle de l'église d'accompagner les familles et de les aider à protéger

les enfants contre certains maux de la société : la violence, l'intégrisme, la culture du "buzz"... Les enfants doivent apprendre à avoir une place juste dans le monde dans lequel nous vivons, à prendre des responsabilités et à se mettre au service du bien commun. Les nombreux articles de la CIDE proposent des valeurs et des

textes supports qui prennent place dans les droits des différents pays qui l'ont signée. Il est important que cette convention existe et c'est au sein des familles et des communautés que la prise en compte de la protection de l'enfant peut se faire au quotidien.

Je suis pasteur à Lagny/Chelles/Marne

la Vallée depuis deux ans mais très vite, j'ai pu observer et me réjouir de la participation des jeunes. L'Esplanade des Religions et des Cultures offre un cadre précieux de bienveillance et de partage. On manque de lieux comme cela. Quelle chance pour les adultes, les enfants et les jeunes d'avoir cette opportunité ●

" L'enfant, un don divin "

Entretien avec Youcef Benamrouche, représentant la communauté musulmane de Bussy Saint-Georges. Il est secrétaire bénévole de l'association culturelle Tawba de Bussy Saint-Georges et a contribué à organiser plusieurs activités et événements ludiques pour les jeunes, notamment durant les vacances scolaires. .



Youcef Benamrouche – Pour comprendre l'enfant dans la religion musulmane il faut se référer, tout d'abord, aux textes du Coran qui fixent les orientations, les principes généraux et qui transcendent les détails. Ensuite, il y a la Sunna qui est un recueil de l'ensemble des paroles et actes du prophète qui fixe la tradition pour une vision complète du livre sacré. Ce sont les deux sources du droit musulman.

Le Coran n'a pas dédié de sourate (chapitre) particulière aux droits de l'enfant mais il y fait référence dans de nombreux passages et selon plusieurs terminologies, selon qu'il s'agisse de son âge ou de sa situation. Le Coran précise les droits de l'enfant ainsi que ses relations avec ses parents, ses proches, tuteurs, enseignants. Le discours coranique a une vision systémique de l'enfant dans son milieu de vie, son réseau de relations et sa situation. C'est un système de droits et de devoirs, non traités de manière isolée mais comme intégrés au contexte dans lequel vit l'enfant. L'enfant est considéré comme ayant

des droits avant sa naissance jusqu'à son âge adulte. Ces droits sont de deux ordres : matériels et moraux. Parmi les droits matériels, citons le droit à la vie ("Ne tuez pas vos enfants pour raison de pauvreté" – verset coranique) ou encore le droit à la filiation (un enfant a le droit à être reconnu par ses parents – qui lui devront protection). Ce sont des droits fondamentaux et nous pourrions en citer d'autres. Parmi les droits moraux, nous pouvons citer le droit à une éducation religieuse saine afin de préserver la prime nature de l'enfant (la "Fitra") car l'enfant est un être sain par essence et non un sujet éducatif perverti à la base, qu'il faudrait corriger. L'enfant est un don divin.

La parole prophétique dit que, pour des parents, ne pas s'occuper de ceux dont ils ont la charge est considéré comme un péché.

D'une manière générale, l'adulte a pour devoir de préserver l'enfant, veiller à sa sécurité, de pourvoir à nourrir son corps et son âme.

"Les enfants sont vulnérables, il faut être attentifs à leurs émotions"

Les parents sont les premiers acteurs amenés à pouvoir à l'épanouissement des enfants et à leur sécurité. Ils peuvent se référer à de nombreux textes du Coran et de la Sunna qui édictent des principes éducatifs. L'enfant étant un don divin, amène à la perception qui éveille la conscience et la responsabilité des adultes. Cela commence par l'éducation et l'enseignement. Des parents ne peuvent rien léguer de mieux à leurs

enfants qu'une bonne éducation, aussi bien du point de vue des enseignements généraux de la société que du point de vue de l'enseignement spirituel.

" Nous avons la responsabilité collective de défendre les plus faibles "

Les parents, et aussi les adultes des entourages scolaires, des communautés et de la société ont la responsabilité de communiquer avec les enfants, partager avec eux, être attentifs à leurs émotions, compatir avec eux. Il faut les écouter. Ils sont vulnérables. Je citerai un fait relaté dans la Sunna, recueil des paroles du prophète, où ce dernier aperçut un enfant en pleurs. Il lui demanda la cause de ses pleurs : "Mon petit oiseau est mort". Le prophète se retourna vers ses compagnons et dit, d'un ton grave : "Le petit oiseau est mort". Ce qui signifie qu'il faut considérer l'univers affectif des enfants. La justice également est un droit de l'enfant. Il faut le traiter avec justice afin que, plus tard, étant devenu adulte et autonome, il reproduise cette vision de justice.



Gala pour la Paix 2018

Nombre de ces principes coraniques liés aux droits de l'enfant se retrouvent également dans les textes de la CIDE signés par près de deux cents pays dans le monde.

L'Esplanade des Religions et des Cultures est, pour nous, une expérience inédite. Elle offre une chance inestimable aux hommes et femmes de foi, à travers ces communautés qui sont des espaces d'expressions, pour exprimer

leurs convictions dans le respect des autres et en fraternité interreligieuse. C'est une chance et en même temps une responsabilité collective de défendre les plus faibles, notamment les enfants, quelles que soient leurs origines ou leurs

appartenances religieuses. C'est une opportunité que nous saisissons de nous connaître mutuellement et de pouvoir donner une vision d'espoir pour le futur, ce futur dont hériteront nos enfants après nous. ●

" Les enfants sont l'avenir d'un monde meilleur "

Entretien avec Bernard Nak-Khala Jacques, de la pagode bouddhiste laotienne. Bernard est bénévole à la pagode laotienne et a plusieurs responsabilités dont celles d'organiser des activités pour les jeunes et de leur transmettre les valeurs et le patrimoine culturel de leur communauté.



Bernard Nak-Khala Jacques – Pour parler des droits de l'enfant, je vais m'appuyer sur les éclairages de Thoumma Thamasack et Khanxay Suryadhay, membres du comité de l'Association des Moines Bouddhistes Lao de France. Si les textes ratifiés par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant sont complets et explicites, ils ne sont pas connus en détail par le grand public.

Les enfants sont la colonne vertébrale de la famille et de la communauté. Ils sont l'avenir d'un monde meilleur et sont de futurs adultes.

Dans la religion bouddhiste, nous sommes bouddhistes de naissance et cinq préceptes fondamentaux sont à la base de l'éducation des enfants. Ils sont le point de départ générique de comportements vertueux qui doivent conduire à une société saine. Ces enseignements fondamentaux sont en premier lieu prodigués et observés dans les familles et sont relayés par les associations culturelles et culturelles :

- Je m'engage à vivre en m'abstenant de violenter un être vivant (Pānātipātā). Ce précepte concerne tout être vivant, y compris des insectes. Ce qui correspond ne pas faire souffrir ou

ôter la vie des êtres sensibles.

- Je m'engage à ne pas prendre ce qui n'a pas été donné (Adinnādānā). Ce qui correspond ne pas voler.

- Je m'engage à ne pas commettre d'inconduite sexuelle (Kāmesu micchā-cārā). Ce qui correspond à ne pas avoir des relations illégitimes ou impudiques.

- Je m'engage à ne pas médire (Musāvādā). Ce qui correspond à ne pas dire des paroles fausses ou inexactes.

- Je m'engage à ne pas consommer d'alcool ou toute autre substance altérant l'esprit (Surā-Meraya-majja pamadāthānā). Ce qui correspond à ne pas consommer boisson enivrante et de drogue.

"Cinq préceptes fondamentaux sont à la base de l'éducation des enfants"

Ces cinq préceptes sont plutôt des engagements que des commandements. Ils sont la base de l'enseignement du Bouddha. Toutes ces actions évitent la dualité, nous rend harmonieux. C'est une voie vers la sagesse. Ils sont enseignés aux enfants et sont la base de comportement des adultes, qui doivent porter une attention particulière aux enfants. Ces derniers ont leur libre arbitre dans le temps et dans leur entraînement vis-à-vis de ces enseignements.

"les enfants sont la colonne vertébrale de la famille et de la communauté"

L'éducation est le principal vecteur par lequel les familles et autres institutions font passer les valeurs qui amèneront à des comportements sains. Si les préceptes fondamentaux

cités plus haut ne sont pas destinés spécifiquement aux enfants, ces derniers sont concernés. Ces enseignements se déclinent naturellement vis-à-vis de la protection des enfants.

En France, la plupart des laotiens naturalisés français s'adaptent et appliquent les enseignements de base, tout en respectant les lois du pays d'accueil, c'est la règle. Ces lois contiennent les textes liés à la protection des enfants, la France étant signataire de la CIDE.

En 2018, notre Grand Vénérable Chanthy Souphanthavong m'a demandé de participer au travail que réalise l'association de l'Esplanade des Religions et des Cultures. J'y ai découvert, et je découvre encore à ce jour, les échanges entre les différentes cultures des communautés. A travers ce bon voisinage et ce partage, j'ai pu voir des similitudes entre nous, comme sur la fête de l'eau, la lumière... avec des pratiques différentes. Nous avons passé des moments inoubliables lors de l'organisation des galas pour la Paix, de la course pour l'Amazonie préparée par les jeunes des différentes communautés, la participation aux journées européennes du Patrimoine... Des moments importants qui tissent la toile d'amitié grandissante entre nous. C'est un exemple important pour nos jeunes qui n'hésitent pas à s'investir. ●



Concert centenaire de la guerre 14-18
Décembre 2018

" Les enfants sont des êtres divins "

Entretien avec Jenish Parekh, qui a développé le Pôle Jeunesse et Éducation de la communauté hindouiste BAPS pour aider les jeunes à connaître leur religion, leurs racines et les accompagner dans leurs actions bénévoles.



Jenish Parekh – A ma connaissance, il n'y a pas de mention spécifique du droit des enfants dans nos textes sacrés. Toutefois, je peux dire que l'enfant a une place prépondérante dans l'hindouisme : il est écrit que les enfants sont la richesse des familles et qu'ils sont la représentation du divin.

En effet, dans l'Hindouisme, nous considérons que Dieu est présent en chacun de nous et encore plus chez les enfants de par leur innocence. D'ailleurs, dans nos Mandirs (temples Hindous) où Dieu est représenté à plusieurs étapes de sa vie, les représentations en tant qu'enfant sont celles qui génèrent le plus de dévotion.

En 1954, notre maître spirituel décida d'instituer dans le Mandir des activités pour les enfants afin de les intéresser à la spiritualité et pour les initier, dès leur plus jeune âge, aux activités bénévoles au service des autres, qui est un des principes directeurs de BAPS. C'est à travers le service désintéressé aux autres que les enfants deviendront de meilleurs citoyens.

Il y a 350 bénévoles en Europe dont la mission est d'accompagner environ 3000 enfants dans des activités organisées pour eux dans une intention socio-spirituelle. La dimension religieuse est, évidemment, présente.

Dans les textes sacrés de l'hindouisme chaque parent, dans le cadre de son DHARMA (ensemble

de règles de base à suivre pour avoir une vie saine), doit faire tout ce qu'il faut pour amener ses enfants à devenir de bons citoyens et doivent être présents à chaque moment de leur vie.

Traditionnellement (il y a plusieurs milliers d'années), on présentait aux jeunes enfants trois objets : une épée, un livre religieux et une balance de commerçant parmi lesquels ils pouvaient choisir en toute liberté et ainsi, décider de leur future profession. Ce n'est que par la suite, qu'est venu le système des castes. Ce mot, d'origine portugaise, représentait les grands corps de métiers exercés dans la société et, avant la période britannique, les mouvements entre castes étaient fluides. Plus tard, le système de castes a été rigidifié et a cloisonné la population à des fins de contrôle et d'organisation. De nos jours (depuis les années 90), ce système évolue et les pouvoirs publics ont mis en œuvre des politiques de discrimination positive pour permettre, notamment, aux enfants des castes les moins favorisées, de pouvoir se former et exercer les métiers de leur choix. Chaque parent peut accompagner ses enfants à choisir leurs propres voies dans un système qui n'est plus aussi cloisonné qu'antérieurement.

« Si chacun voyait dans les enfants le divin, il y aurait moins besoin de les protéger »

Avec cet assouplissement, beaucoup de familles souhaitent le meilleur pour leurs enfants, qui sont parfois vus comme des investissements. Ils sont poussés à devenir ingénieurs, médecins, ou avocats, par exemple, avec un effet inverse de celui de la liberté de choix : "Travaille beaucoup à l'école, fais des études de droit, deviens avocat et tu seras heureux". Ainsi, beaucoup d'enfants se retrouvent asservis aux ambitions de leurs parents et de la souffrance peut s'installer, alors que la famille est censée être un lieu protecteur. Cette problématique n'existe pas qu'en

Inde, qui a signé la CIDE en 1992, mais aussi dans de nombreux pays émergents.

Si chacun voyait dans les enfants le divin, il y aurait bien moins besoin de les protéger.

La communauté est, au-delà, une institution importante pour l'enseignement et la protection des enfants et des jeunes. La communauté, à travers les bénévoles encadrants, organise des événements dans les Mandirs et accompagne les enfants dans la préparation de leurs prestations : danse, chants, prêches... dans les activités qu'ils ont choisies. Cet accompagnement leur permet également de s'ouvrir sur le monde et de se forger un esprit critique.

L'Esplanade des Religions et des Cultures est une expérience incroyable et j'en suis fier car nous incarnons des valeurs qui peuvent être érigées en modèle de partage et de communication. En 2019, toutes les communautés avaient organisé une course pour l'Amazonie, pilotée par des jeunes des différentes communautés. Je m'attendais à ce que cela se passe bien entre nos jeunes, mais pas à ce que de véritables liens se créent et perdurent, comme cela a été le cas. C'est formidable ! Il faut continuer en organisant des activités communes où les enfants catholiques, protestants, musulmans, bouddhistes, hindous, juifs, non-croyants et bien d'autres se mélangeraient (tournois sportifs, représentations culturelles, etc.). C'est vraiment en faisant ensemble que nous arriverons à renforcer et propager cet état d'esprit et nous fondons l'espoir que ce sera celui de demain à Bussy ●



Gala pour la paix 2018